

# Norme linguistique, orthographe et enseignement en France

Formation UPE2A, 18/05/2026



# Que pensez-vous de ce texte ?

Moi c'est Lydia, j'ai 21 ans. J'habite a la campagne, dans une petite residence reculée d'un village nommé Beacon Hills. Tout le monde as |un jour eu peur du Noir. Et c'est pour sa que je vais vous raconter mon histoire. Quand j'étais jeune, je venais d'eménager dans cette residence. Moi et mon groupe d'amis on trainait souvent dans les rues. Je connaissai tout mes voisins. Sauf une. Personne ne connaissait son nom. Elle ne sortait pas. Quelques fois une silhouette apparaissait par les fenêtre de sa maison. Elle habite dans la maison à la limite de la fin de residence la limite du bois. Elle habitait dans cette maison depuis longtemps. J'avais entendu beacoup de rumeurs sur elle, comme quoi elle faisait des rituels sataniques quelle mangeait les enfants etc... Mais je n'en croyait aucune.

Texte extrait du corpus [Resolco](#)

Comment la norme linguistique en français  
s'est construite en rapport avec le  
développement de l'école ?  
Quel rôle cette norme joue-t-elle à l'école ?  
Quels effets sur la prise en charge dès  
élèves nouvellement arrivés ?

I. Norme linguistique et orthographe

II. Le rapport à la norme linguistique  
des francophones

III. Quelles conséquences ?

# I. Norme linguistique et orthographe

# Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation

## Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

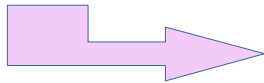
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

## COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PROFESSEURS

### Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

## Maitriser la langue française ?



Utiliser (à des fins de communication  
/ dans son enseignement) ?

« La langue de la République est le français. » (article 2 de la Constitution)

« La langue qu'il convient de maitriser n'est pas celle de la communication ordinaire (...) mais celle qui va servir à la mise en place d'apprentissages élaborés dont l'écrit sera le vecteur principal. » (Vigner, 2011)

Idéal / illusion d'un locuteur enseignant qui pratiquerait à l'oral une langue conforme à certaines caractéristiques de l'écrit (Guérin, 2025)

## Maitriser la langue française ? (Guerin, 2011)

→ Définition défendue : intègre une compétence sociolinguistique : conceptualiser la variété des usages et situer le standard scolaire (référé notamment à la langue littéraire) dans cette variété

→ Réalité scolaire : présentation du standard scolaire comme une forme non marquée qu'il serait possible d'utiliser en toutes circonstances (et qu'il suffirait donc d'enseigner)

# Norme linguistique ?

« Usage privilegié par certains groupes sociaux (académie, école édition), par exemple la négation avec *ne* (*Je n'ai vu personne*) ou le possessif en *de* (*le chien de Paul*). Les expressions conformes à la norme sont standard et appartiennent au français de référence. les autres sont *non standard* (!*le chien à Paul*), informelles (*J'ai vu personne.*) ou régionales ( % *J'ai personne vu.*)»  
(*Grande grammaire du français*, Abeillé et al., 2021)

# La norme en FLE / FLSco

Objectifs	Norme(s) de référence
Communiquer avec ses pairs	Toutes normes
S'intégrer dans la société	Toutes normes
Réussir scolairement	Norme scolaire (standard fondé sur l'écrit)

Compétence  
sociolinguistique :  
Savoir identifier la norme  
pertinente  
**Projet OPLA**

# Écart norme linguistique / norme scolaire

Représentation scolaire de la langue de la langue = représentation « idéale » (irréelle) (Guérin, 2025)

Exemple du discours scolaire sur la syntaxe de l'interrogation directe (Gillet et Benzitoun, 2026)

Ce qui est pratiqué : grande variété de structures interrogatives, y compris dans des oraux formels.

Ce qui est décrit dans les manuels : interrogative directe sans inversion réservée au langage « familier ».

// Poids d'une certaine norme écrite dans la représentation scolaire de la norme linguistique.

# La construction historique de la norme linguistique

1539 : Ordonnance de Villers-Cotterêts (actuelle localisation de la **Cité internationale de la langue française**) : obligation de rédiger les actes de justice « en langage maternel français et non autrement » (= et non en latin)

1549 : Du Bellay, *Défense et illustration de la langue française* : revendiquer le français comme langue de culture

1635 : Création de l'Académie française par Richelieu (ministre de Louis XIII) : normaliser la langue sous autorité royale

# L'école, bras armé du monolinguisme

L'abbé Grégoire : *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française* (1794)

- À peine 1 français sur 5 a une connaissance active ou passive du français à cette date.
- Volonté d'unification linguistique qui s'appuie sur l'école (Chervel, 2006)

# Orthographe (TLFI)

A. [L'accent est mis sur la notion de correction]

1. Manière, considérée comme correcte, d'écrire un mot.

2. Ensemble des règles fixées par l'usage, la tradition, qui régissent l'organisation des graphèmes, la manière d'écrire les mots d'une langue ; connaissance et application de ces règles.

B. Par extension [sans idée de référence à une norme]

1. Manière, qu'elle qu'elle soit d'écrire un mot.

2. Système de représentation des sons par des graphies, qui est propre à une époque, à un pays, à un auteur, etc.

# La naissance du français écrit

Sacramentum autem quod  
utrorumque populus, quique  
propria lingua, testatus est,  
romana lingua sic se habet :

latin

Et le serment que  
prononça chaque nation  
dans sa propre langue est  
ainsi conçu en langue  
romane :

« Si Lodhuvigs sacrament,  
quae son fradre Karlo iurat,  
conservat, et Karlus meos  
sendra de suo part lo stanit, si  
io returnar non lint pois, ne io ne  
neuls cui eo returnar int pois, in  
nulla aiudha contra Lodhuwig  
nun li iver ».

texte considéré comme la  
première attestation du  
français écrit

*Serments de  
Strasbourg, 842*

« Si Louis tient le serment  
qu'il jure à son frère  
Charles, et que Charles,  
mon seigneur, de son côté,  
ne le maintient pas, si je  
ne peux l'en détourner, ni  
moi ni aucun de ceux que  
j'en pourrai détourner, ne  
lui serons d'aucune aide  
contre Louis. »

# Les hésitations du XVIe siècle

« L'Avoy deliberé, lecteur, suivre en l'orthographe de mon liure, la plus grand part des raifons de Louis Meigret, homme de fain & parfait iugement, qui a le premier ofé deffeiller ses yeus pour uoir l'abus de nostre écriture, sans l'auertissement de mes amis, plus studieus de mon renom, que de la uerite : me paignant au deuant des yeus, le uulgaire, l'antiquité, & l'opiniatre auis de plus celebrés ignorans de nostre tens : laquelle remonstrance ne m'a tant sçeu epouanter, que tu n'i uoies encores quelques merques de ses raifons. »

Ronsard, préface des *Odes*, 1550, cité par Anis, 2002

« J'escris mon livre à peu d'hommes et à peu d'années. Si ç'eust esté une matiere de durée, il l'eust fallu commettre à un langage plus ferme. Selon la variation continuelle qui a suivy le nostre jusques à cette heure, qui peut esperer que sa forme presente soit en usage, d'icy à cinquante ans ? »

Montaigne, *Essais*, III, 9, 1588-1592

# Le XVIIe siècle : le discours de la norme

Création de l'Académie française : 1635

Publication des premiers dictionnaires du français : Richelet (1680), Furetière (1690), Première édition du dictionnaire de l'académie française (1694)

Âge d'or des remarqueurs : Vaugelas, Ménage, Bouhours...

# Du XVIIe au XIXe siècle : des réformes régulières

passage de	imprimé	Académie
<i>meur, seur à mûr, sûr</i>	1694	1740
<i>aujourd'hui à aujourd'hui</i>	1709	1740
<i>je croy à je crois</i>	1718	1740
<i>qualitez à qualités</i>	1735	1762
<i>mere, ils allerent à mère, ils allèrent</i>	1787	1762
<i>François, Anglois à Français, Anglais</i>	1793	1835
<i>j'étois, connaître à j'étais, connaître</i>	1817	1835
<i>les enfans à les enfants</i>	1835	1835

D'après Chervel, 2006, p. 118

Hélène Le Levier, MCF en sciences du langage, INSPÉ de Strasbourg

# Le XIXe : scolarisation et normalisation

« L'enseignement de l'orthographe « passive », c'est-à-dire celle de la lecture, est responsable d'un perfectionnement considérable de l'orthographe française. Mais l'enseignement de l'orthographe active a au contraire pour effet immédiat de freiner et de bloquer définitivement le processus de réformes. » (Chervel, 2006, p. 130)

- Postule une influence importante des processus liés à l'enseignement de l'orthographe sur son évolution.
- Dans un premier temps, l'orthographe pour lire aurait contribué à simplifier les graphies pour faciliter l'accès à la lecture.
- Dans un second temps, l'orthographe pour écrire aurait contribué à fixer une norme transmise à tous.

Petite demande de contribution à la salle :)

# L'orthographe française a-t-elle arrêté d'évoluer depuis le XIXe siècle ?

Aucune modification structurelle majeure depuis 1835.

Difficulté à faire accepter / appliquer les propositions d'évolution même circonscrites.

→ Tolérances aux examens : Buisson, 1879 ; arrêté du 26 février 1901, remis à jour par le René Haby le **28 décembre 1976**

→ Débats associés à chaque proposition d'évolution orthographique (Arrivé, 1994)

Des nouveaux mots entrent dans la langue.

L'orthographe consignée par les dictionnaires évolue, même s'il s'agit de points qui peuvent sembler isolés les uns des autres. (Martinez, 2012)

Les rectifications de 1990 ?

# Les rectifications orthographiques de 1990

Liste de de **recommandations orthographiques** publiées au [journal officiel](#) de la république française de 6 décembre 1990

Document signé du « Conseil supérieur de la langue française », présidé par Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française

Objectif : rationaliser l'orthographe du français (sans la bouleverser)

# Les rectifications orthographiques de 1990

- traits d'union pour les numéraux : *cent-deux* / *cent deux*
- singulier et pluriel des noms composés : *des sans-abris* / *des sans-abri*
- accent circonflexe sur *i* et *u* : *maitre* / *maître*
- verbes en *-eler* et *-eter* : *j'étiquète* / *j'étiquette*
- invariabilité du participe passé de *laisser* devant infinitif : *elle s'est laissé aller* / *elle s'est laissée aller*
- singulier et pluriel des mots empruntés : *des jazzmans* / *des jazzmen*
- rectification d'anomalies, par exemple [ɛ] graphiés é : *évènement* / *événement*
- recommandations aux lexicographes, notamment concernant les mots composés et empruntés.

## II. Le rapport à la norme linguistique des francophones

# Des rectifications appliquées majoritairement par les enseignants

Lucci, Millet (1990) : Recueil  
de pratiques graphiques

Majoritairement : anomalie  
dans la prononciation du  
« e » (interpeller →  
interpeler)

Restitution d'une lettre  
dérivée (absous → absout)

Groupe RO (2012) :  
déclaration sur ce qu'ils  
enseignent

# Des rectifications appliquées par plus ou moins la moitié des enseignants

## Lucci, Millet (1990)

laisser + participe passé  
invariable (elle s'est laissé mourir)

Substitution d'un accent grave  
par un accent aigu (crèmerie →  
crémèrie)

Régularisation d'une famille  
lexicale concernant une géminée  
(imbécillité → imbécilité)

## Groupe RO (2012)

Traits d'union des numéraux  
(cent vingt-quatre → cent-vingt-  
quatre)

Pluriels des noms étrangers  
(des scénari → des scénarios)

Nombre des noms composés  
(des abat-jour → des abat-jours)

# Des rectifications rejetées par une majorité d'enseignants

## Lucci, Millet (1990)

Remplacement d'un phonogramme rare par un phonogramme fréquent (nénuphar → nénufar)

Soudures (croque-mort → croquemort)

Suppression des circonflexes sur i et u (boîte → boite)

Ajout d'un tréma pour la prononciation (il argue → il argüe)

Régularisation d'anomalies concernant des lettres muettes (asseoir → assoir)

## Groupe RO (2012)

Accent circonflexe

Conjugaison des verbes en *-eler* et *-eter* (il étiquettera → il étiquètera)

# Un écart entre pratique et déclaration ?

- Difficulté à comparer les études entre elles
- Mais hypothèse interprétative : écart entre ce qui est pratiqué et ce qui est déclaré
- Futurs enseignants qui adoptent majoritairement les formes de 1990 mais conservent des « formes fétiches » (David, 2005, p. 74)

<b>Les rectifications de 1990</b> Pourcentage des réponses exprimées (n=196)	
Je n'en ai jamais entendu parler.	42
J'en ai entendu parler mais je ne sais pas ce que c'est.	46
Je les connais en partie.	10
Je les connais bien.	2

En pourcentage des réponses exprimées	<b>mixeur / mixer</b> (n=194)	<b>évènement / événement</b> (n=197)	<b>ognon / oignon</b> (n=196)
Forme conforme aux rectifications	73	71	5
Forme traditionnelle	3	12	61
Acceptation des deux formes	24	16	34

Données recueillies auprès d'étudiants de Master MEEF premier degré à Strasbourg en 2023 (Bertin et Le Levier, 2025)

# La situation actuelle dans l'éducation nationale

Un **rapport du CSEN** qui prescrit une orthographe plus rationnelle (intégrant les rectifications, et plus)

Des nouveaux programmes qui ne parlent pas des rectifications... mais qui les appliquent.

Approfondir sa maîtrise des formes conjuguées du verbe et leur emploi _____	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Maitriser la composition des formes verbales pour identifier un temps et le conjuguer _____	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Maitriser l'emploi des temps et des modes _____	5 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>

Une attention à la norme toujours forte... mais pas de polémique orthographique à ce jour.

## Pour ou contre l'idée de réforme ?

Rectifications de 1990 : genèse du projet liée à un sondage fait par une revue syndicale d'enseignants (Wynants, p. 195).

→ Débats violents où enseignants accusés de céder à la facilité / peu d'engagement des enseignants dans ce débat

→ // En 2016, nouveau débat violent quand l'Éducation nationale a essayé de faire réappliquer les rectifications.

A priori, quelle est votre position par rapport à la perspective d'une nouvelle réforme de l'orthographe ?

**Tableau 4 : Répartition des réponses à la question 7 selon les pays (en pourcentages)**

	<b>BEL</b>	<b>FRA</b>	<b>QUE</b>	<b>SUI</b>	<b>ALG</b>	<b>MAR</b>
	n= 374	n= 747	n= 196	n= 207	n= 120	n= 94
« Tout à fait contre »	10,9	7,7	6,8	5,9	2,5	5,4
« Contre »	12,2	8,9	7,8	8,9	10,0	8,7
« Plutôt contre »	31,8	27,1	19,8	27,7	4,2	12,0
<b>Total négatives</b>	<b>54,9</b>	<b>43,7</b>	<b>34,4</b>	<b>42,6</b>	<b>16,7</b>	<b>26,1</b>
« Plutôt pour »	28,3	41,1	30,2	35,1	27,5	26,1
« Pour »	9,8	7,9	13,5	10,9	35,0	34,8
« Tout à fait pour »	7,1	7,3	21,9	11,4	20,8	13,0
<b>Total positives</b>	<b>45,1</b>	<b>56,3</b>	<b>65,6</b>	<b>57,4</b>	<b>83,3</b>	<b>73,9</b>
Données manquantes	1,6	4,2	2,1	2,5	0,0	2,2

Groupe RO, 2012

## Que pensez-vous de l'idée de réformer l'orthographe du français ?

Pourcentage des réponses exprimées (n=198)	%
Je suis pour.	5
Je suis contre.	19
Ça dépend de la réforme proposée.	76

Données recueillies auprès d'étudiants de Master MEEF premier degré à Strasbourg en 2023 (Bertin et Le Levier, 2025)

Pourcentage des réponses exprimées (n=34)	%
Je suis POUR.	21
Je suis CONTRE.	15
Ça dépend de la réforme qui serait proposée.	65

Données recueillies auprès d'étudiants de licence de sciences de l'éducation (Bertin et Le Levier, 2025)

# Les arguments mobilisés

## POUR

Simplifier

(Améliorer la langue)

Évolution normale

Faciliter l'apprentissage

Faciliter l'enseignement

Inclure (allophones / handicap /  
enjeux liés aux genres)

## CONTRE

Complexifier (devoir réapprendre,  
Enseigner ce qu'on ne sait pas)

Décalage intergénérationnel

Arguments patrimoniaux (histoire)

Esthétique de la langue

Nivèlement par le bas

Crainte de l'instabilité sociale

# Notion de purisme

« cette pratique métalinguistique s'appuie sur un système de valeurs qui superpose une **norme objective** (par exemple l'usage qui guide la norme) à une norme subjective (le développement d'un sentiment à l'égard de la langue), politique (on valorise le langage des classes sociales dominantes) et idéologique : la clarté, la pureté, le génie, le naturel, autant de termes qui vont constituer le fond du discours puriste sur la langue selon une axiologie positive ou négative qui recouvre à a fois une pratique sociale et linguistique. »  
(Paveau et Rosier, 2008)

## Notion de purisme

Phénomène très fort dans l'espace francophone, en particulier en France  
(position dominante)

- Rubrique [Dire, ne pas dire](#) sur le site de l'Académie française ([qui peut troubler](#) qui cherche à définir une norme d'emploi en français...)
- Rubrique « [Langue française](#) » du Figaro
- Une pratique sociale amateur : exemple du site [Bescherelle ta mère](#)



# III. Quelles conséquences ?

# Insécurité linguistique

Définition : « le sentiment d'insécurité linguistique apparaît comme lié à la perception, par un (groupe de) locuteur(s), de l'illégitimité de son discours en regard des modèles normatifs à l'aune desquels, dans cette situation, sont évalués les usages ; et partant, à la peur que ce discours ne le délégitime à son tour » (Bretegnier et Ledegen, 2002, p. 9)

→ Documentée majoritairement dans des situations de plurilinguisme mais présente en langue première, notamment quand un locuteur doit utiliser une variété qui n'est pas celle de sa socialisation première. (Lahire, 2008).

# L'hypercorrection un signe d'insécurité linguistique ?

Hypercorrection : choix linguistique qui témoigne de la volonté de se conformer à la langue mais qui est erroné.

Exemples : *ladîte, prétendûment, rajoût, substrât* (empruntés à Lucci et Millet, 1994)

Hypothèse de Lucci et Millet : adjonctions de circonflexes en situation d'écriture formelle chez de futurs enseignants serait un signe d'insécurité linguistique.

# Orthographe et jugement social

Utilisation de l'orthographe dans les processus de recrutement :  
jugement de valeur plutôt que prise en compte d'une  
compétence technique (Martin-Lacroux, 2015)

L'erreur disqualifie son auteur ... ou l'attribution à un auteur qui  
ne pourrait pas en faire (Reuter, 2013, p.23)

# Insécurité linguistique, écriture et orthographe

- Peut constituer un obstacle à l'écriture (Le Levier, 2019)
- Peut constituer un obstacle à une pratique professionnelle, notamment dans l'enseignement (Onillon, 2008)

# Norme linguistique et didactique du français

Primauté accordée aux corrections linguistiques en contexte francophone

→ Comparaison français (orthographe) / italien (choix lexicaux (Mazziotti, 2021))

→ Primauté accordée à la correction linguistique dans les représentations des élèves (Colin, 2018)

→ Volonté de « rationaliser » l'orthographe enseignée  
(Sprenger-Charolles et al, 2024)

# En forme de discussion

Comment peut-on être enseignant ?

Dilemme potentiel :

sanctionner l'écart à la norme / reproduire l'hypernormativité sociale

# En forme de discussion

Comment peut-on être enseignant ?

Dilemme potentiel :

sanctionner l'écart à la norme / reproduire l'hypernormativité sociale

Une piste possible : développement et transmission d'une conscience linguistique du rapport à la norme / enseigner la compétence sociolinguistique

→ une autre manière de « réfléchir sur la langue »

Abeille, A., Godard, D., & Delaveau, A. (2021). *La Grande Grammaire du français*. #0, Actes Sud, Imprimerie nationale Editions.

Anis, J. (2002). Petite contribution à l'étude diachronique de l'orthographe à partir d'éditions anciennes des Odes de Ronsard (1550-1584). *Linx*, 12, 30-41. <https://doi.org/10.4000/linx.1275>

Arrivé, M. (1994). Un débat sans mémoire : La querelle de l'orthographe en France (1893-1991). *Langages*, 69-83. Persée <http://www.persee.fr>.

Baddeley, S., Jejcic, F., & Martinez, C. (Éds.). (2013). *L'orthographe en quatre temps 20e anniversaire des Rectifications de l'orthographe de 1990 enseignement, recherche et réforme, quelles convergences ? Actes du colloque international de 2010*. H. Champion.

Bretegnier, A., & Ledegen, G. (avec Table ronde du Moufia & Laboratoire de recherche sur les espaces créoles et francophones). (2002). *Sécurité, insécurité linguistique : Terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques actes de la 5ème Table ronde du Moufia, 22-24 avril 1998, [Saint-Denis-de-la-Réunion] [en hommage à Nicole Gueunier]*. l'Harmattan LCF-UMR 6058 du CNRS.

Chervel, A. (2006). *Histoire de l'enseignement du français du XVIIe au XXe siècle*. Retz.

Colin, D. (2018). L'écriture : Ce qu'en disent des élèves de fin de primaire. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 19(3), 72-89. <https://doi.org/10.7202/1045178ar>

David, J. (2005). Les rectifications de l'orthographe chez les jeunes enseignants en formation initiale. *Liaison-AIRPE*, 38, 71-78.

Gillet P. et Benzitoun C. (2026). La place de l'interrogation en contexte scolaire : l'exemple des interrogatives. Dans D. Van Raemdonck et A. Gautier, *Retour sur la grammaire scolaire. Discours et progression curriculaire*, Peter Lang, 177-193.

Guérin, E. (2011). La variation de la langue dans les manuels scolaires du cycle 3 et du collège: *Le français aujourd'hui*, n°173(2), 57-70. <https://doi.org/10.3917/lfa.173.0057>

Guérin, E. (2025). La face de l'enseignant : une utopie. *Le français aujourd'hui*, 229(2), 25-40. <https://doi.org/10.3917/lfa.229.0025>.

Groupe RO, (2012), Réforme de l'orthographe française, craintes, attentes et réactions des citoyens, *Glottopol*, N°19, [http://glottopol.univ-rouen.fr/numero\\_19.html](http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_19.html), consulté le 24 novembre 2024

Lahire, B. (2008). *La raison scolaire école et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir*

Le Levier, H. (2019). *Mise en œuvre et perception de l'orthographe française chez des élèves de collège et des étudiants de sections de technicien supérieur*. <http://www.theses.fr/2019GREAL008/document>

Lucci, V., & Millet, A. (Éds.). (1994). *L'orthographe de tous les jours enquête sur les pratiques orthographiques des Français*. H. Champion.

Martin Lacroux, C. (2015). *L'appréciation des compétences orthographiques en phase de présélection des dossiers de candidature pratiques, perceptions et implications pour la GRH*. <http://www.theses.fr/2015TOUL2009/document>

Martinez, C. (2012). *L'orthographe des dictionnaires français : La construction de la norme graphique par les lexicographes*. H. Champion.

Mazziotti, S. (2021). *L'incidence du système linguistique : Étude des postures de correction des enseignants et des modalités de réécriture à l'école primaire en France et en Italie* [Sorbonne nouvelle, Bologna]. <https://theses.hal.science/tel-03737461>

Millet, A., Lucci, V., & Billiez, J. (1990). *Orthographe mon amour*. Presses universitaires de Grenoble.

Onillon, S. (2008). *Pratiques et représentations de l'écrit*. P. Lang.

Paveau, M.-A., & Rosier, L. (2008). *La langue française passions et polémiques* (F. Gadet, Éd.). Vuibert.

Reuter, Y. (2013). *Panser l'erreur à l'école : De l'erreur au dysfonctionnement*. Presses universitaires du Septentrion.

Sprenger-Charolles, L., Abeillé, A., & Cerquiglini, B. (2024). *Rationaliser l'orthographe du français pour mieux l'enseigner*. Conseil scientifique de l'éducation nationale.

Vigner, G. (2011). La maîtrise de la langue : Une construction institutionnelle ? *Le français aujourd'hui*, n°173(2), 21-32. <https://doi.org/10.3917/lfa.173.0021>

Wynants, B. (1997). *L'orthographe, une norme sociale la construction sociale et les transformations de l'orthographe française*. P. Mardaga.